

l'année 1849, 324,510 voyageurs, et, en 1850, 449,736, d'où il résulte que l'excédant des voyageurs transportés, en 1850, sur la Saône, comparativement à 1849, a été de 125,226 (1).

Le nombre des voyageurs transportés sur le Rhône ayant été, en 1849, de 106,600, et en 1850, de 199,690; l'année 1850 a présenté, comparativement à l'année 1849, un excédant de 93,090 voyageurs.

L'année 1851 a vu apporter encore de nouveaux développements dans la navigation des voyageurs sur la Saône. Ainsi, au mois de mai dernier (1851), un nouveau bateau, *l'Avant-Garde*, a été établi sur cette rivière, par la Compagnie des *Gondoles*, dans les meilleures conditions de célérité. Le premier voyage d'épreuve de ce bateau a eu lieu le vendredi 4 avril 1851. « Parti de Lyon à 9 heures 26 minutes du matin, *l'Avant-Garde* est arrivé à Châlon à 5 heures 24 minutes du soir, après avoir consacré à ce trajet 7 heures 58 minutes et avoir fait 5 pontons. A la descente, le bateau parti de Châlon à 5 heures 30 minutes, est arrivé à Lyon à 10 heures 39 minutes, en 5 heures et quelques minutes, et après s'être arrêté à 8 pontons. La durée du trajet, aller et retour, a donc été de 12 heures 58 minutes. (*Courrier de Lyon du 8 avril 1851*). »

Le 29 du même mois d'avril 1851, *l'Hirondelle* n° 7, transportant, par convoi spécial, les membres de la Commission du chemin de fer de Paris à Lyon, a fait le trajet de Châlon à Lyon en 5 heures. De Trévoux à Lyon, j'ai fait partie de ce convoi, et nous n'avons mis que trois quarts d'heure pour parcourir les 24 kilomètres et demi qui séparent Trévoux du port de la Feuillée.

Le 2 septembre 1851, MM. Gauthier frères ont placé un nouveau bateau sur la Saône, *le Dragon*, qui le dispute aux meilleurs marcheurs de cette rivière.

D'autres bateaux s'exécutent en ce moment : l'un d'eux, *le Riverain*, avec une machine construite dans les ateliers de M. Clément Désormes, aura une force de plus de 200 chevaux. Un journal de Lyon annonçait récemment que ce bateau ferait le

(1) Voir à la fin les tableaux nos 2 et 3.